



Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle (modifié)

Conformément à l'article 11.04 du Règlement intérieur de l'ATIO, avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle de 2017 aura lieu à Ottawa le 29 avril 2017 à 13 h.

Un lieu à Toronto sera connecté à distance avec Ottawa afin de permettre aux membres qui vivent dans la région du Grand Toronto de participer activement à l'assemblée générale annuelle.

L'ordre du jour proposé est le suivant.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2016
5. Rapport du directeur du scrutin, première partie
 - Explication de la procédure de scrutin; début des élections, si nécessaire
6. Rapport de la présidente
7. Rapport du secrétaire
8. Rapport du trésorier
9. Rapport du vérificateur
10. Choix d'un vérificateur pour l'année en cours
11. Modifications au Règlement intérieur proposées (s'il y a lieu)
12. Rapport du directeur du scrutin, deuxième partie
 - Annonce du résultat du vote et de la composition du conseil d'administration pour 2017
12. Rapport des comités permanents
13. Autres points dûment soumis à l'assemblée
14. Clôture de l'assemblée

L'assemblée sera déclarée ouverte à 12 h de façon à permettre au président des élections de recevoir, avant 12 h 50, les candidatures aux postes pour lesquels il n'y a pas de candidats ou à ceux pour lesquels il y a un seul candidat; l'assemblée proprement dite se tiendra à compter de 13 h.

À noter

Les adresses des deux endroits (Ottawa et Toronto) sont :

Ottawa

Université Saint-Paul (Amphithéâtre)
223, rue Main, Ottawa (Ontario) K1S 1C4

Toronto

Hôtel Bond Place (salle Piccadilly)
65, rue Dundas Est, Toronto (Ontario) M5B 2G8

Le secrétaire,

Denis Couillard, trad. a.
Le 3 avril 2017